



Objectif(s) pédagogiques :

- Définir et comprendre les risques psychosociaux.
- Connaître le cadre légal.
- Repérer les facteurs de RPS liés au travail et appréhender les moyens d'agir
- Maîtriser les fondamentaux d'une démarche de prévention des RPS.

Moyens :

Pédagogiques : un questionnaire préalable vous est adressé afin d'analyser vos attentes.

Outils spécifiques : échanges de pratiques professionnelles ; exercices d'identification des facteurs de RPS sous l'angle des situations de travail ; groupes de travail favorisant l'intelligence collective.

Techniques : formation réalisée dans l'une de nos salles dédiées, toutes équipées de moyens audio-visuels.

Encadrement : tous les formateurs sont consultants et détiennent également une expérience en entreprise. Ils sont issus d'un 3ème cycle, et sont sélectionnés, formés et supervisés selon un processus qualité interne.



Lieu :

Marseille/Lyon et en entreprise sur commande.



Pré-requis

Aucun.



Durée

1 jour / 7h



DÉROULÉ DE LA FORMATION : 4 étapes

Définition et réglementation

- Définir les mots clés, appréhender les enjeux humaines et économiques pour l'entreprise.
- Connaître le cadre réglementaire des RPS (obligations de l'employeur, jurisprudence récente).

Identification des RPS

- Repérer les signaux : pathologies, comportements, demandes révélatrices.
- Analyser les indicateurs entreprise/travail et les indicateurs santé/sécurité.

Repérage des facteurs de RPS dans son entreprise (modèle ANACT-approche situation de travail)

- Faire une analyse multifactorielle des RPS.
- Appréhender les situations caractéristiques de tensions (analyse croisée causes, conséquences et leviers d'actions mobilisables).

Mise en place d'une démarche de prévention des RPS

- Connaître les théories de référence dans l'analyse des RPS, les étapes d'une démarche de prévention, les différents niveaux de prévention : primaire, secondaire, tertiaire.
- Savoir mobiliser les acteurs internes et externes de la prévention. Intégrer les RPS au document unique.
- Appréhender les leviers d'actions mobilisables (organisationnels, managériaux, individuels...)

Suivi / Evaluation :

- À la fin de la session : un débriefing oral d'évaluation des participants et du formateur : une fiche d'évaluation remplie par les participants.
- Une attestation de formation est remise au stagiaire à l'issue de la session.
- Dans le temps : formateur disponible par mail et/ou téléphone. Reprise de contact à 3 ou 6 mois par le biais d'une fiche d'évaluation.



Un consultant à votre écoute

Marseille 04 96 10 04 10 / marseille@fraissinetetassocies.fr

Lyon 04 37 48 08 83 / lyon@fraissinetetassocies.fr